

Réforme du fisc : Darmanin promet de favoriser les territoires ruraux

- Le ministre des Comptes publics, Gérard Darmanin, a annoncé mercredi la suppression progressive de l'accueil sans rendez-vous dans les agences du Trésor public.
- Et la fin du paiement en numéraire d'ici à 2022.

FISCALITÉ

Marie Bellan
@mbellan1
et Renaud Honoré
@r_honore

La restructuration de l'administration fiscale est lancée. Devant près de 600 hauts cadres de Bercy, Gérard Darmanin, le ministre de l'Action et des Comptes publics, a posé, ce mercredi, les bases d'un des premiers chantiers concrets de la transformation publique voulue par le gouvernement. Cure d'amalgam pour le réseau et révision de certaines missions : la puissante Direction générale des finances publiques va devoir revoir son mode de fonctionnement. Avec à la clef des économies que l'exécutif peine à trouver pour remplir son objectif de baisse du poids de la dépense publique de l'équivalent 4 points de PIB d'ici à la fin du quinquennat.

Améliorer le service rendu
C'est pourtant cette perspective budgétaire que Gérard Darmanin a fait mine de ne pas vouloir emprunter. Le ministre a assuré que l'objectif est avant tout d'améliorer le service rendu aux usagers. « D'abord penser les missions, ensuite les moyens », a-t-il martelé. La question des effectifs n'a pas été abordée



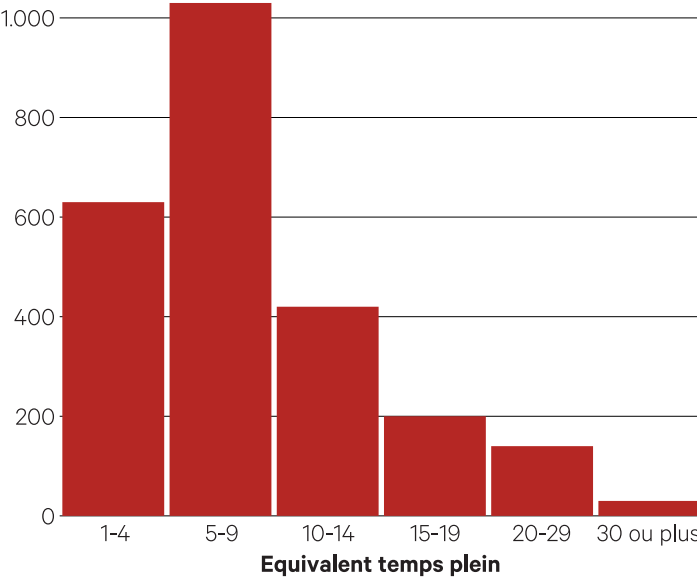
En dix ans, le fisc a déjà perdu 20.000 agents, soit une baisse de 17 % des effectifs. Photo Tardivon Jean-Christophe/Sipa

explicitement. « Qui peut penser que la suppression intégrale d'impôts comme la taxe d'habitation ou le recouvrement simplifié n'aura pas de conséquences sur notre organisation ? » a-t-il, toutefois, souligné, rappelant que la baisse de l'emploi public était un engagement du président de la République. Selon plusieurs sources, la restructuration en cours pourrait déboucher sur la suppression de près de 20.000 postes à moyen terme (cinq à sept ans), comme « Les Echos » l'ont révélé. « Ce chiffre n'est pas le bon », répond-on à Bercy, en se gardant bien d'en donner un autre. Le ministère ne compte pas communiquer sur ce point avant l'automne,

au mieux. Pour autant, toute une série de facteurs (numérisation, transfert de la collecte des impôts aux entreprises à travers le passage au prélèvement à la source, etc.) milite pour l'amplification d'un mouvement entamé depuis plusieurs années. En dix ans, le fisc a déjà perdu 20.000 agents, soit une baisse de 17 % des effectifs, et un rapport récent de la Cour des comptes jugeait que ses activités pouvaient encore être « rationalisées » et son réseau « resserré ». Celui-là compte aujourd'hui 4.000 implantations, dont 600 avec moins de cinq employés. Pour le rationaliser, le ministre souhaite revoir les modalités d'accueil des

Beaucoup de Trésoreries ont peu d'agents

Par nombre d'agents, en 2016



« LES ÉCHOS » / SOURCE : SOCIÉTÉ

contribuables. Progressivement, l'accueil sans rendez-vous par les agents du fisc devrait disparaître, à l'instar de ce qui se pratique de plus en plus dans les caisses sociales, même s'il restera des permanences.

Disparition des paiements en numéraire

De même, pour « alléger les tâches répétitives et chronophages en temps de travail », comme le dit Gérard Darmanin, les paiements en numéraire, dont le montant maximum est raboté chaque année, vont disparaître à l'horizon 2022. Le ministère compte toutefois lancer un appel d'offres pour que La Poste ou le réseau des buralistes puissent

25 petites taxes supprimées sur deux ans

Le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin, a annoncé mercredi la suppression de 25 petites taxes (celles qui ont moins de 150 millions d'euros de rendement) sur deux ans, dont 20 dès l'année prochaine. Ce qui représente 400 millions d'euros au total.

recevoir ces paiements en numéraire à la place du Trésor public pour les contribuables qui ne pourraient pas faire autrement.

Le locataire de Bercy a, enfin et surtout, plaidé pour une « déconcentration rurale » des services fiscaux. Un mouvement qui répond à la fois

Le fisc va hériter de missions de recouvrement jusque-là assumées par la Douane.

à une exigence d'économies (des locaux moins chers par exemple, des temps de trajet réduits pour les agents) mais aussi une exigence démocratique. « La crise de confiance des populations vivant dans nos territoires vis-à-vis d'un phénomène de métropolisation et de jacobinisme réel ou supposé ne fait aucun doute et les derniers résultats des échéances électorales ne sont qu'une ultime alerte que nous devons tous entendre », a déclaré le ministre.

Le redéploiement du fisc s'annonce de grande ampleur. Il se fera en direction des territoires ruraux, et non plus vers les grandes métropoles. Et certaines administrations centrales pourraient voir leurs locaux quitter l'Ile-de-France pour aller en régions. Gérard Darmanin a également confirmé que le fisc allait hériter de missions de recouvrement jusque-là assumées par la Douane. Les propositions de réorganisation locale viendront des cadres de la DGFIP qui remettront leur copie dès octobre, la refonte devant s'achever d'ici à 2022. ■

Fonction publique : l'exécutif avance masqué sur les suppressions de postes

Malgré les demandes des parlementaires, Bercy refuse de donner les chiffres d'évolution des effectifs de fonctionnaires en 2019 à ce stade.

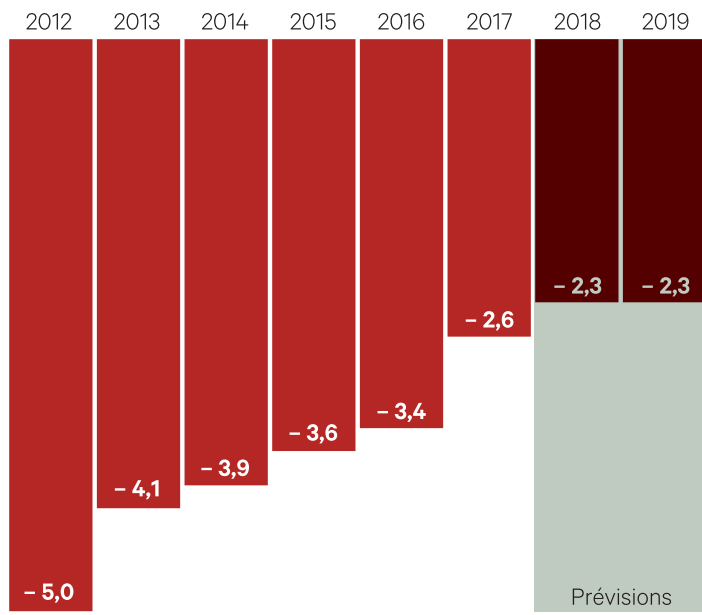
Les suppressions de postes dans la fonction publique restent un sujet inflammable pour le gouvernement. Gérard Darmanin, le ministre des Comptes publics, et Bruno Le Maire, le ministre de l'Economie et des Finances, viennent ainsi d'engager ce jeudi devant les députés le débat d'orientation des finances publiques. Une première étape traditionnelle avant le vote à l'automne du projet de budget, mais qui restera remarquablement discrète sur l'évolution des effectifs de la fonction publique. Le document présenté aux parlementaires ne donnera aucune précision sur ces derniers, contrairement aux usages des dernières années.

« Le processus de transformation de l'action publique doit primer sur l'évolution de l'emploi dans la sphère publique, qui n'en sera que la conséquence », assume-t-on à Bercy. En clair, l'exécutif préfère dérouler les différents chantiers de réforme de l'action de l'Etat inspirés par le comité d'experts CAP22 – un calendrier de ces différents chantiers devrait être dévoilé d'ici à dix jours – pour ne pas crispier les débats autour des suppressions de postes.

Une stratégie qui commence à laisser sur sa faim les députés, y compris au sein de la majorité. Joël Giraud (LREM), le rapporteur général du Budget, estimait ainsi dans un rapport publié mardi qu'il serait utile que le gouvernement « précise ses objectifs de réduction d'effectifs ministère par ministère, afin de renforcer la visibilité et la crédibilité de sa démarche ». Pour l'instant, l'objectif de suppressions de 50.000 agents

La trajectoire du déficit public

En % du PIB



« LES ÉCHOS » / SOURCE : MINISTÈRE DES FINANCES

publics dans la sphère étatique sur le quinquennat paraît très lointain, alors que la baisse ne devrait être que de 1.600 en 2018.

Economies moindres

Pour le reste, le gouvernement s'entient aux grandes lignes de la feuille de route qu'il s'était assigné pour l'évolution des dépenses des ministères l'an prochain. Il va toutefois légèrement revoir à la baisse les économies prévues : les crédits des ministères seront ainsi supérieurs de 600 millions à ce qui était initialement envisagé. Au final, les dépenses pilotables de l'Etat (hors charge d'intérêt et contribution au budget européen) se réduiront de 0,3 % hors inflation l'an prochain, contre un objectif de 0,4 %. Cette évolution

s'explique notamment du fait d'économies moindres que prévu pour le ministère de la Cohésion des territoires (qui disposera dès lors de 410 millions de crédits de plus qu'anticipé). Ainsi, la réforme des APL visant à les baser sur les revenus contemporains ne sera pas effective au 1^{er} janvier prochain, comme l'exécutif l'espérait. La Cohésion des territoires et le Travail resteront néanmoins les ministères les plus impactés par les économies l'année prochaine, avec des baisses de budget atteignant respectivement 1,16 milliard et 2,07 milliards. — R. Ho.



Lire éditorial
d'Etienne Lefebvre
Page 8

Le gouvernement joue la désescalade avec les collectivités locales

Après des propos qu'il a voulu rassurants au Congrès, le chef de l'Etat se rendra en Dordogne la semaine prochaine.

Grégoire Poussielgue
@Poussielgue

C'est une sérieuse marque de défiance. La conférence nationale des territoires (CNT), convoquée ce jeudi au Quai d'Orsay sous l'égide du Premier ministre, Edouard Philippe, se tiendra sans les trois principales associations d'élus locaux. L'Association des maires de France (AFM), Régions de France (RF) et l'Assemblée des départements de France (ADF) ont décidé la semaine dernière de manifester leur mécontentement vis-à-vis du gouvernement et des « faux-semblants de concertation » en pratiquant la politique de la chaise vide.

Au cœur du conflit : la question lancinante du financement de ces collectivités. En creux, un président de la République accusé d'être celui des métropoles, au détriment des zones rurales et semi-urbaines et une pratique du pouvoir accusée de mépriser les collectivités. « Ce n'est pas un plaisir de boycotter une telle rencontre. Simplement, le gouvernement nous a joué un certain nombre de mauvais tours ces dernières semaines [...] J'espère que le gouvernement en tirera les conséquences », a déclaré le président de l'ADF, Dominique Bussereau, sur Public Sénat.

Priorité aux implantations rurales

Au sein du gouvernement, on accuse ces grandes associations de postures. « Les territoires ne sont pas contre le gouvernement, ce sont les associations qui le sont. Par exemple, il y a un décalage entre l'expression de l'AMF et celle des maires », dénonce

un ministre. L'heure semble être pourtant à la désescalade. En début de semaine, Emmanuel Macron a profité de son discours annuel devant le Congrès pour évoquer la question des territoires. Devant les parlementaires, il a annoncé plus de présence de l'Etat au sein de ceux-ci. Il a promis d'« enrayé un mode d'action publique qui a toujours procédé aux économies en réduisant sa présence sur les territoires ». La réforme du fisc va ainsi donner la priorité aux implantations rurales.

Joignant le geste à la parole, Emmanuel Macron se rendra la semaine prochaine en Dordogne. Il y passera une journée et une nuit et multipliera les visites symboliques : un bureau de poste à Marsac, l'imprimerie du timbre à Boulazac, une maison des services publics à Sarliac-sur-l'Isle... Un exercice de communication pour faire des images d'un président à l'écoute des habitants des petites collectivités et montrer qu'il est également leur président. Du côté des collectivités, on

« Ce n'est pas un plaisir de boycotter une telle rencontre. Le gouvernement nous a joué des mauvais tours ces dernières semaines. »

DOMINIQUE BUSSEREAU
Président de l'ADF

attend la rentrée pour repartir sur de nouvelles bases. Dominique Bussereau a déclaré attendre de nouvelles propositions du gouvernement pour le financement des collectivités pour tenter de solder le passif. « La politique de la chaise vide n'est pas une solution à terme », a-t-il reconnu. Ce sera à la fin de l'année, lors de la prochaine CNT, que l'on pourra mesurer le chemin parcouru. ■



Edouard Philippe, lors de la Conférence nationale des territoires (CNT), en 2017. Photo Nicolas Messyasz/Sipa